

# L'opposition tire aussi le bilan du mandat du maire

**Rosine Leverrier et Sylvie Gelez de la liste « Vire Normandie écologique et solidaire » :**

Il est important de souligner les actions positives mises en place : le travail en commun, avec la MJC notamment. Le travail des services municipaux (médiathèque, cinéma, musée, théâtre, service jeunesse...) et des associations (Les Virevoltés...). Le maintien des Temps d'activité périscolaire (TAP). Ce qui est un problème majeur, c'est la politique de l'école, lieu essentiel dans la vie de l'enfant. L'organisation des écoles Malraux-Saint-Exupéry et la fermeture de Neuville sont des exemples de décisions autoritaires, prises sans concertation des acteurs concernés avec des conséquences négatives (29 élèves en CE2-CM1 à Malraux) et des départs vers le privé mal évalués. La fermeture envisagée du collège du Val-de-Vire, si elle ne dépend pas du maire mais du conseiller départemental, va dans le même sens : l'abandon d'une politique ambitieuse en matière d'éducation. Le projet proposé par le collectif de défense du collège du Val-de-Vire « Cité Éducative » doit être adopté rapidement et pourrait servir d'exemple pour l'ensemble du territoire de Vire Normandie.

**Pascal Martin, de la liste « Vire Normandie – Ensemble c'est mieux ! » :**

Ce mandat restera entaché par la fermeture de l'école de Neuville et par l'annonce de la fermeture du collège du Val-de-Vire. Et le social dans tout cela ? Aucun investissement majeur n'était prévu dans ce domaine au Programme pluriannuel d'investissements (PPI) voté en 2022. Or la fermeture du collège serait compensée par la création sur son site d'un « grand pôle social » regroupant le CCAS et la circonscription d'action sociale du Département. Sans préciser le coût, les engagements financiers de chaque collectivité dans cette transformation. Ni même s'interroger sur la pertinence d'un tel regroupement pour l'image du quartier et de ses habitants. Pour le reste, le flou enveloppe la politique sociale de Vire Normandie. Le CCAS envisage-t-il de faire évoluer le statut précaire des aides ménagères révélé par l'épisode confinement du Covid ? Quels projets d'hébergement, d'accessibilité, de mobilité pour accompagner le vieillissement de la population ? Quelle réponse aux demandes insatisfaites de portage de repas à domicile ? Quelles solutions en matière d'hébergement d'urgence ou de sédentarisation des gens du voyage ? Quelles actions pour défendre et développer l'offre de soins ?



